



Communiqué de presse

Air France – l'Etat doit garantir l'avenir de la compagnie

Dans un contexte d'incertitude prolongée pour le secteur aérien, du fait des restrictions de circulation et fermetures de frontières, et alors que la crise sanitaire n'empêche pas des mouvements de capitaux, rachats et restructurations inquiétants quant aux conséquences à terme pour les entreprises, l'activité et donc les emplois, la confédération FO avec sa fédération du transport aérien (FEETS FO) et ses syndicats d'Air France appelle le gouvernement à conforter l'avenir de la compagnie.

Au-delà des mesures d'activité partielle et de soutien financier qui ont d'ores et déjà été prises, FO considère nécessaire d'assurer la garantie de l'Etat français (en lien avec l'état néerlandais pour ce qui relève de KLM) à plus long terme. Cela doit passer a minima par la transformation des aides financières avancées en recapitalisation de la compagnie.

Comme cela s'est vérifié avec les Chantiers de l'Atlantique, dans le secteur de la construction maritime, FO considère qu'une telle position conforterait non seulement l'avenir de la compagnie mais celui des activités connexes (aéroportuaire et services aéroportuaires) et de la filière aéronautique en assurant une visibilité justifiant la préservation des emplois dans le cadre des dispositions mises en œuvre telles que l'APLD plutôt que des restructurations et suppressions d'emplois.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 2 février 2021